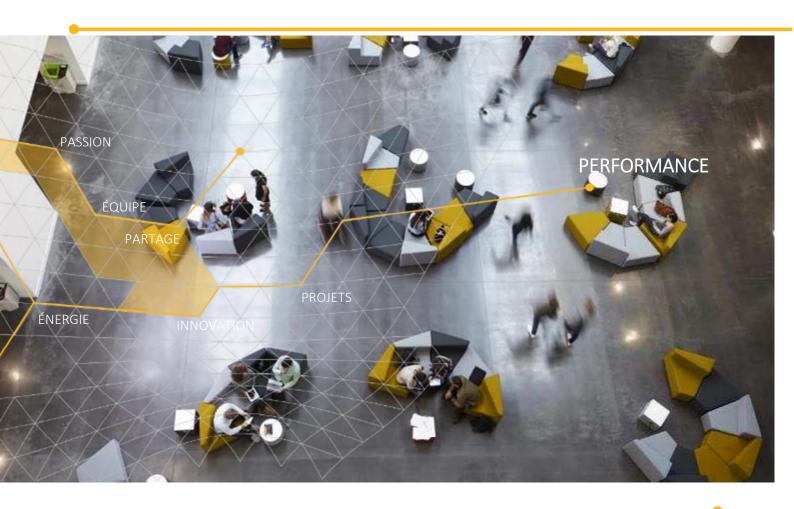
modis



MODIS FRANCE

Restitution réglementaire Bilan d'Emissions de Gaz à Effet de Serre 2018

Année de référence 2018

V1.0 – 25 Octobre 2019

Contacts



Pierre BOUYRIE

Ingénieur environnement



Pierre.bouyrie@modis.com



+33 (0)5 59 80 97 99

Fabrice BOESCH

Chef de projet environnement



Fabrice.boesch@modis.com



+33 (0)5 59 80 97 93

Régis CAZALAS

Business manager



Regis.cazalas@modis.com



+33 (0)5 59 80 97 84









Suivi du document



Version	Date	Motifs
1.0	25 Octobre 2019	Création

Rédaction Validation

Pierre BOUYRIE Fabrice BOESCH





Table des matières

1	Description de la personne morale concernée	5
1. 1. 1.3	Périmètre organisationnel	5
2	Année de reporting de l'exercice et année de référence	6
3 tonn	Émissions directes de GES, évaluées séparément par poste et pour chaque GES ées équivalent CO2	
4 vape	Émissions indirectes de GES associées à la production d'électricité, de chaleur ou c ur importée, quantifiées séparément par poste et en tonne équivalent CO₂	
5 tonn	Les autres émissions indirectes de GES, quantifiées séparément par poste et es équivalent CO ₂ (si la personne morale a choisi de les évaluer)	
6	Les émissions évitées quantifiées de manière séparée ainsi que les méthodes utilisée 9	es:
7	Les éléments d'appréciation sur les incertitudes	9
8 Lors	Motivations pour l'exclusion des sources de GES et de postes d'émissions de GE de l'avaluation des émissions de GES1	
9 Base	Les facteurs d'émission et les PRG utilisés (si différents des facteurs par défaut de Carbone®)1	
10	Explication de tout recalcul de l'année de référence (à partir du 2 ^{ème} bilan)1	0
11	Adresse du site internet où est mis à disposition le Bilan d'Émission de GES1	0
12	Optionnel1	1



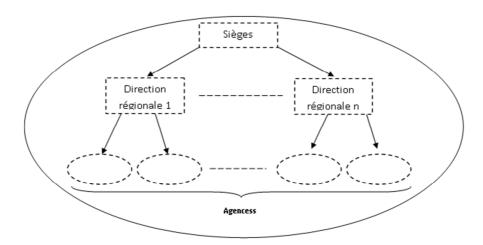
1 Description de la personne morale concernée

1.1 Général

RAISON SOCIALE	MODIS
Code NAF	6201Z – Programmation informatique
Code SIREN	353 150 261
Adresse	MODIS 2 RUE HENRI LEGAY 69100 VILLEURBANNE
Nombre de salariés	2413
Description de l'activité	Programmation informatique
Mode de consolidation	Contrôle financier ☐ / Contrôle opérationnel ☒

1.2 Périmètre organisationnel

Schéma du périmètre organisationnel de la personne morale retenu :



1.3 Périmètre opérationnel

Scope 1 : émissions directes de GES

POSTE 1 – émissions directes de sources fixes de combustion Consommation de gaz en 2018

POSTE 2 – émissions directes de sources mobiles à moteur thermique Consommation en carburant des véhicules de location en 2018

POSTE 4 – émissions directes fugitives

Fuites de fluides frigorigènes

Scope 2 : émissions indirectes de GES associées à l'énergie

POSTE 6 – émissions indirectes liées à la consommation d'électricité



Consommation électrique en 2018

Scope 3: autres émissions indirectes

POSTE 13 – déplacements professionnels

Emissions de CO2 liées aux déplacements professionnels des collaborateurs en Train sur l'année 2018

Emissions de CO2 liées aux déplacements professionnels des collaborateurs en Avion sur l'année 2018

POSTE 22 – déplacements domicile-travail

Résultats enquête déplacements domicile-travail (distance, mode de transport, fréquence,...)

2 Année de reporting de l'exercice et année de référence

Année de reporting: 2018 Année de référence: 2014

Modification intervenues dans le périmètre organisationnel entre l'exercice 2018 (année de reporting) et l'exercice 2014 (année de référence) :

En Décembre 2017, a eu lieu le regroupement d'EURO ENGINEERING et MODIS, ainsi, le périmètre organisationnel de MODIS pour l'exercice 2018 correspond au périmètre organisationnel de MODIS et EURO ENGINEERING en 2017.

Entre 2018 et 2014:

- Augmentation de la surface mobilière de 97%
- Augmentation nombre d'ETP de 9.1%

3 Émissions directes de GES, évaluées séparément par poste et pour chaque GES en tonnes équivalent CO₂

Le volume global d'émissions directes de GES pour l'exercice 2018 (année de reporting) s'élève à : $670~\text{tCO}_2\text{e}$

Le détail par poste de ces émissions est présenté dans le tableau ci-dessous.

4 Émissions indirectes de GES associées à la production d'électricité, de chaleur ou de vapeur importée, quantifiées séparément par poste et en tonne équivalent CO₂

Le volume global d'émissions indirectes de GES associées à l'énergie pour l'exercice 2018 (année de reporting) s'élève à :

37 tCO2e

Le détail par poste de ces émissions est présenté dans le tableau ci-dessous.



5 Les autres émissions indirectes de GES, quantifiées séparément par poste et en tonnes équivalent CO₂ (si la personne morale a choisi de les évaluer)

Le volume global des autres émissions indirectes de GES pour l'exercice 2018 (année de reporting) s'élève à :

7976 tCO₂e

Le détail par poste de ces émissions est présenté dans le tableau ci-dessous.



\times		Emissions GES (en Tonnes)												
MODIS		année de référence				année du bilan suivant					différence année de référence et année du bilan (TCO2e)			
catégories d'émissions	Postes d'émissions	CO2 (Tonnes)	CH4 (Tonnes)	N2O (Tonnes)	Autre gaz: (Tonnes)	Total (TCO2e)	CO2 b (Tonnes)	CO2 (Tonnes)	CH4 (Tonnes)	N2O (Tonnes)	Autre gaz: (Tonnes)	Total (TCO2e)	CO2 b (Tonnes)	
	1	28	0	0	0	29	0	2	0	0	0	2	0	-27
	2	491	0	0	0	496	29	604	0	5	0	609	38	113
Emissions	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
directes	4	0	0	0	0	36	0	0	0	0	0	58	0	22
	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	Sous total	520	0	0	0	561	29	606	0	5	0	670	38	109
Emissions	6	0	0	0	0	77	0	37	0	0	0	37	0	-40
indirectes associées à	7	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
l'énergie	Sous total	0	0	0	0	77	0	37	0	0	0	37	0	-40
	8	117	0	0	0	156	-29	158	10	8	0	177	-38	21
	9	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	11	0	0	0	0	38	0	0	0	0	0	0	0	
	12	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	13	0	0	0	0	0	0	341	0	0	0	341	0	341
	14	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Autres	15	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
émissions	16	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
indirectes*	17	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	18	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	19	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	20	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	21	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	22	0	0	0	0	0	0	7 236	127	95	0	7 457	0	7 457
	23	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	Sous total	117	0	0	0	194	-29	7 735	137	103	0	7 976	-38	7 782

:Facultatif

CO2 b: CO2 issu de la biomasse

^{*} Catégorie d'émissions non concernée par l'obligation réglementaire



6 Les émissions évitées quantifiées de manière séparée ainsi que les méthodes utilisées

À ce jour, aucun dispositif de compensation des émissions n'a été mis en place et de ce fait aucune émission n'a été évitée.

7 Les éléments d'appréciation sur les incertitudes

Deux types d'incertitudes sont à distinguer :

- Les incertitudes sur les données d'entrée, évaluées selon leur taux de couverture, et les extrapolations nécessaires ou non
- Les incertitudes sur les facteurs d'émissions, données par le tableur Bilan Carbone©

Concernant les données d'entrée, quatre niveaux d'incertitudes ont été considérés :

- 0% : Données complètes de sources fiables ne nécessitant pas de retraitement
- 15% : Données avec faible niveau d'incertitude, Données nécessitant un retraitement avant utilisation.
- 30 % : Données extrapolées et recalculées
- 50 % : Données approximatives issues d'extrapolations et de données secondaires

Les incertitudes concernant les données d'activités des postes d'émissions considérés sont reportées dans le tableau ci-dessous :

MODIS

Source d'émission	Donnée d'entrée utilisée	Valeur de l'incertitude sur la donnée d'entrée
Consommation de gaz	Factures d'EDF	0%
Combustion de carburant des véhicules	Kilométrage au contrat des véhicules	15%
Fuites de fluides frigorigènes	Surface immobilière des sites	75%
Consommation électrique	Factures d'EDF	0%
Trajets en train	Rapport agence de voyage	30%
Trajets en avion	Rapport agence de voyage	0%
Déplacements domicile- travail	Enquête déplacements domicile - travail	50%

Les fuites de fluides frigorigènes ont été estimées avec le tableur Clim_froid_V7.6 fourni par l'ABC, à partir de la puissance frigorifique extrapolée de la surface immobilière. L'incertitude donnée par le tableur sur la donnée d'entrée calculée est alors de 75 %.

Les incertitudes des facteurs d'émissions issues du tableur Bilan Carbone© pour les postes d'émissions considérés sont reportées dans le tableau ci-dessous :

Source d'émissions	Valeur de l'incertitude sur la donnée d'entrée
Consommation de gaz	10 %
Combustion de carburant des véhicules	10 %
Fuites de fluides frigorigènes	30 %



Consommation électrique	10 %
Déplacement domicile travail / voiture	20%
Déplacement domicile-travail / Deux roues	60%
Déplacement domicile-travail / Métropolitain-	60%
tramway	
Déplacements domicile-travail / RER	20%
Consommation de carburant des véhicules	10%
Emissions de CO₂ trajets train	3%*
Emissions de CO ₂ trajets avion	3%*

^{*}Coefficients d'ajustement des informations CO₂ transport

8 Motivations pour l'exclusion des sources de GES et de postes d'émissions de GES Lors de l'avaluation des émissions de GES

La consommation de fioulété exclue des sources d'émissions en raison de l'inexistence de cet usage énergétique.

9 Les facteurs d'émission et les PRG utilisés (si différents des facteurs par défaut de la Base Carbone®)

Aucune modification ni aucun ajouts n'ont été apportés aux facteurs d'émissions et aux PRG de la Base Carbone®.

10 Explication de tout recalcul de l'année de référence (à partir du 2^{ème} bilan)

En Décembre 2017, Euro Engineering a rejoint MODIS. De ce fait, le périmètre organisationnel de 2018 de MODIS correspond à ceux d'Euro Engineering et MODIS pour l'exercice 2014. Par conséquent, les émissions sur l'année de référence 2014 ont était combiné pour les deux entités.

Lors de l'exercice précédent (année de référence 2014) les fuites de fluides frigorigènes avaient été répertoriées an tant que déchets directs (Scope 3 - Poste 11); pour ce bilan, elles ont été catégorisées en tant qu'émissions directes fugitives (Scope 1 – Poste 4)

11 Adresse du site internet où est mis à disposition le Bilan d'Émission de GES

http://www.bilans-ges.ademe.fr/fr/bilanenligne/detail/index/idElement/4320/back/bilans



12 Optionnel

La Politique de réduction des GES de 2014 a été classée par actions.

Action 1: Le covoiturage

Le Groupe Adecco en France a développé un site de covoiturage visant à mettre en contact l'ensemble de ses collaborateurs permanents et non-permanents. Cette initiative a été développée parallèlement au projet de réalisation de l'évaluation des GES de son activité. La contribution des différentes sources d'émissions de GES qui ont été évaluées a renforcé la volonté du Groupe de poursuivre le développement de cette action pour la période 2013 – 2016.

Action 2 : La réduction des émissions de GES de la flotte automobile

La réduction des émissions de GES de la flotte automobile consistera à renouveler progressivement le parc automobile par des véhicules dont les émissions de CO₂ sont inférieures aux émissions actuelles.

Les Actions 3 et 4 : La réduction des émissions générées par les pertes de fluides frigorigènes – Etat des lieux précis de la quantité de fuites frigorigènes et la réduction de la consommation électrique des établissements – Etat des lieux précis de la consommation électrique

Ces actions ont pour objet de permettre de réaliser une analyse de l'existant du parc immobilier du Groupe en particulier pour ses aspects fluides frigorigènes et consommation électrique en vue à terme de pourvoir identifier dans un deuxième temps des actions correctives pertinentes et adaptées; et également de disposer d'indicateurs de suivi fiables.

Pour la période triennale 2015-2017, les mesures mises en place dès 2012 au niveau de la gestion du parc automobile vont être poursuivies. En 2017, elles devraient mener à une diminution des émissions de 1,0 tCO₂e.

